



**REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION**  
**PREFECTURE DE POLICE ANTANANARIVO**  
**DISTRICT ANJOZORobe**  
**PERSONNE RESPONSABLE DE MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 02-CPO/DIST ANJ/PRMP/CIAD/22**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de 300 tables bancs école primaire [CIAD] pour les communes: Amboasary, Ambatomanoïna, Analaroa, Ambohibary, Antanetibe, Ambohimirary** ".  
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **DISTRICT ANJOZORobe**

Rue : **ANJOZORobe**

Etage / Numero de Bureau : **REZ DE CHAUSSE-PORTE 004-BUREAU DISTRICT ANJOZORobe 107**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **REZ DE CHAUSSE-PORTE 004-BUREAU DISTRICT ANJOZORobe 107** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **REZ DE CHAUSSE-PORTE 004-BUREAU DISTRICT ANJOZORobe 107** au plus tard le **30/11/2022 à 12 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 11/11/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics